

ANNEXE XX
(*article 66*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

NOUVEAUX SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

1. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de nouveaux systèmes de signaux lumineux, de feux à décompte numérique pour piétons, de panneaux à diodes électroluminescentes et de systèmes de préemption pour les véhicules du Service de protection contre l'incendie.

CHAPITRE II

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX
EXISTANTS

2. Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la réalisation des études, la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation de matériel de signaux lumineux et de systèmes de transport intelligent, la réalisation de travaux visant à mettre en place les infrastructures souterraines et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE III

SERVICES PROFESSIONNELS – PLANIFICATION DU TRANSPORT

3. L'embauche de consultants est requise en vue de préparer des plans et devis, de réaliser des expertises de laboratoire, de concevoir des projets d'aménagement routier, d'élaborer diverses politiques et de réaliser diverses études de transport des personnes et des marchandises, de gestion du réseau routier, de gestion du stationnement, de systèmes de transport intelligent et de contrôle du bruit.

CHAPITRE IV

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD HENRI-BOURASSA

4. Les travaux consistent à réaménager le tronçon du boulevard Henri-Bourassa compris entre la 24^e Rue et l'autoroute Dufferin-Montmorency. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, le déplacement des puits et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, l'installation d'un système d'éclairage, la modernisation des signaux lumineux, les travaux

de construction de bordures et de trottoirs, l'aménagement d'une piste cyclable, la réfection de la chaussée, les aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE V

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU BOULEVARD RAYMOND ET DE L'AVENUE LARUE

5. Les travaux consistent à réaménager l'intersection formée du boulevard Raymond et de l'avenue Larue ainsi qu'un tronçon du boulevard Raymond sur une longueur approximative de 500 mètres. Le projet comprend les frais d'acquisition des immeubles et les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire.

CHAPITRE VI

ENFOUISSEMENT DES FILS – BOULEVARD WILFRID-HAMEL

6. Les travaux consistent à enfouir les fils des entreprises d'utilités publiques sur le tronçon du boulevard Wilfrid-Hamel compris entre la rue de la Pointe-aux-Lièvres et l'avenue François 1^{er} dans le cadre du projet de réaménagement de l'échangeur Laurentien/Wilfrid-Hamel réalisé en 2012. Les fonds représentent la participation financière de la Ville de Québec à ce projet et seront versés aux entreprises d'utilités publiques.

CHAPITRE VII

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIERRE-BERTRAND

7. Les travaux consistent à réaménager le tronçon du boulevard Pierre-Bertrand compris entre la rue des Rocailles et le boulevard Lebourgneuf. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'installation de conduites d'égout et d'aqueduc, le déplacement des poteaux des compagnies d'utilités publiques, l'installation d'un système d'éclairage, la modernisation des signaux lumineux, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, l'aménagement d'une piste cyclable, la réfection de la chaussée, les aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE VIII

SYSTÈME DE TÉLÉJALONNEMENT

8. Les travaux consistent à implanter un système de téléjalonnement pour guider les automobilistes vers les grands parcs de stationnement du centre-ville. Le projet comprend le développement des systèmes informatiques ainsi que l'acquisition et l'installation des modules d'affichage et des équipements de communication.

TOTAL : 3 899 849,72 \$